

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N ° II-1010

présenté par  
M. Rebeyrotte, M. Lejeune, M. Gaillard et M. Huppé  
-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 63, insérer l'article suivant:**

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.